

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

60ième Année

Montmagny, SAMEDI, le 27 novembre 1943

No. 51



CREDIT AGRICOLE

Ceux qui disent que le gouvernement Duplessis prêtait à 2 1/2% alors que le gouvernement Godbout prête à 5.7% ne sont pas honnêtes.

L'ancienne annuité de l'Office du Crédit Agricole était de 4%, dont 2 1/2% d'intérêt et 1 1/2% d'amortissement. Elle a été portée à 5.714%, dont 3% d'intérêt et 2.714% d'amortissement, à compter du 17 mars 1941.

L'intérêt n'a augmenté que de 1/2 de 1%.

Le principal changement est dans l'amortissement qui a été porté de 1 1/2% à 2.714%, ce qui permet de rembourser EN 25 ANS AU LIEU DE 39 1/2.

Il faut tenir compte des faits suivants:

L'emprunteur, tout en payant 3% au lieu de 2 1/2%, débourse un total d'intérêt moindre avec le nouveau système. En effet, l'emprunteur qui paie 2 1/2% d'intérêt pendant 39 1/2 ans, débourse un total de \$579.10 par \$1,000.00, tandis que l'emprunteur qui paie 3% d'intérêt au lieu de 2 1/2% pendant 25 ans, ne débourse que \$428.61 par \$1,000.00, soit une différence de \$150.49.

L'emprunteur qui paie 3% d'intérêt pendant 25 ans, paie donc \$150.49 D'INTERET DE MOINS que l'emprunteur à 2 1/2% d'intérêt pendant 39 1/2 ans.

La période de remboursement de 39 1/2 ans représente plus que la vie active de la moyenne des cultivateurs.

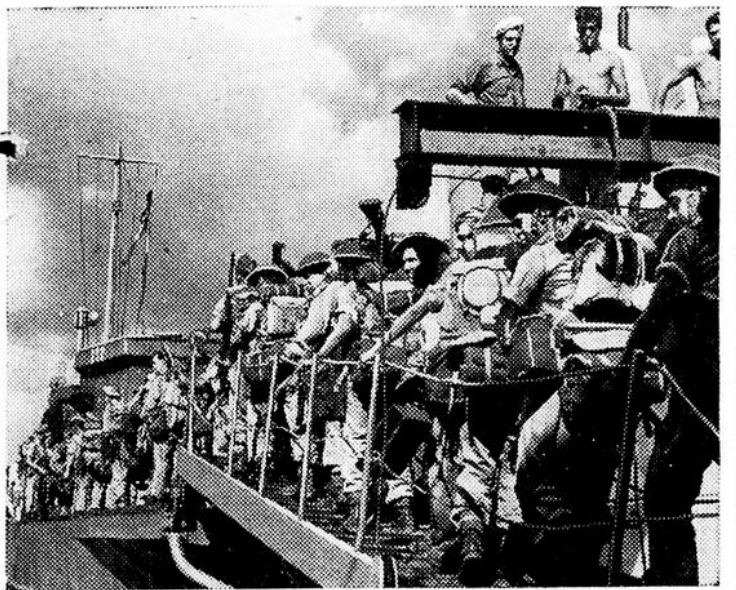
Un cultivateur, qui emprunte à 30 ans, est âgé de 69 1/2 ans lorsqu'il a fini de s'acquitter de sa dette.

Celui qui emprunte à 40 ans est âgé de 79 1/2 ans lorsqu'il a remboursé son prêt.

Le taux d'intérêt a été augmenté de 1/2 de 1% seulement, à la suite d'une augmentation réelle du taux de l'argent.

Il faut se rappeler que l'Office emprunte l'argent qu'il prête et qu'il paie un taux moyen d'intérêt de 3 1/2 sur ses emprunts, de sorte qu'il encourt une perte de plus de 1% sur les prêts à 2 1/2%, et de plus de 1/2% sur les prêts à 3%.

Le taux d'intérêt chargé par le Prêt Agricole Canadien aux cultivateurs des diverses provinces du Canada, est de 5% plus 2% d'amortissement, formant un total de 7%. Si les cultivateurs de Québec ne paient que 3% d'intérêt au Prêt Agricole Canadien au lieu de 5%, c'est parce que le gouvernement provincial verse une contribution de 2%.



Des moines anglais au travail. — Ces moines sont des Bénédictins Anglicans, et résident à Prinknash, dans l'ouest de l'Angleterre. Ils sont montrés ici à l'oeuvre alors qu'ils se construisent un nouveau monastère.

Conférence de Monsieur Philippe Cantave à Montmagny

Mercredi soir, le 24 novembre, en la salle de l'Hôtel de Ville, eut lieu une intéressante conférence donnée par monsieur Philippe Cantave, vice-consul de la République d'Haïti au Canada, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny.

M. William Berger, maître de cérémonie de cette société, résuma les activités de 1942-43 opérées par la St-Jean-Baptiste de Montmagny, soient: conférences, forum, séances juvéniles, fêtes du centenaire, etc., et fit part d'un programme varié, tant historique que patriotique pour 1943-44 et engagea fortement tous les Canadiens-Français à faire partie de cette société qui est la nôtre et demeurera la nôtre malgré toutes les embûches qui peuvent survenir. Nous ferons preuve de cet attachement à la Société St-Jean-Baptiste, continue M. Berger, premièrement: en achetant une carte de membre; deuxièmement: en venant régulièrement aux assemblées, prenant ainsi une part active à ses mouvements, car il n'existe pas d'autres sociétés qui rendent plus de services à nos Canadiens, tout en ayant comme but principal la sauvegarde de notre foi, de notre langue et de notre liberté.

M. l'avocat Marineau présenta ensuite le conférencier en des termes élogieux et lui souhaita la bienvenue au nom de tous et le réinvita à venir nous visiter à l'occasion.

Monsieur Cantave prit ensuite la parole. Il reconnut que les titres que venaient de lui décerner M. l'avocat Marineau lui étaient bien chers, mais que celui auquel il tenait le plus sincèrement était d'être l'ami des Canadiens-Français. M. Cantave déclara connaître très bien la Société St-Jean-Baptiste pour la fréquenter régulièrement lui-même à Montréal. Il remercia les autorités qui l'avaient invité à faire connaître à l'assistance son petit pays souvent méconnu. Haïti, dit-il, est sous le vocable de Notre-Dame du Perpétuel Secours et signifie: "Terre de nos montagnes". Ce pays compte une population de 3,000,000 habitants composée d'Africains, d'Espagnols, d'Indiens, etc. La majorité de cette population professent la religion catholique et la langue officielle est la langue française. Les Haïtiens sont séparés de la France politiquement parlant, et ils tiennent à conserver cette langue au moment où la France souffre et en affirmer cette foi. Les Haïtiens sont plutôt Africains par le sang et Français par l'esprit. M. Cantave, quoique noir, fit remarquer à l'assistance que les préjugés existant depuis longtemps qui établissent des différences d'intelligence par la couleur, sont appelés à disparaître depuis quelques années, quoiqu'il y ait encore beaucoup à faire de ce côté-là. Lorsque les Rois Mages vinrent adorer Jésus, dit M. Cantave, n'y avait-il pas un noir? St-Augustin qui s'est élevé au rang des bienheureux par une conduite de sainteté, n'était-il pas un noir? L'âme n'a pas de couleur et Dieu jugera d'après celle-ci. Nous observons les mêmes fêtes religieuses que les Canadiens du Canada, continua M. Cantave, la Fête-Dieu est une fête d'obligation pour nous, nous allons à la Messe de Minuit tout comme vous, le Chemin de la Croix est fait dans les cimetières le Jour des Morts, la St-Jean-Baptiste est aussi fête pour les Haïtiens. Nous avons en plus, ajouta le conférencier, un poste de radio: HH3W, qui est capté par le Canada où des programmes de chansons françaises prennent place et qui se terminent par l'hymne national "O Canada". Le drapeau haïtien de

bleu et de rouge a pour devise: "L'Union fait la Force", et le palmier en est l'emblème.

Quoique jouissant de leur indépendance, les Haïtiens font leur effort de guerre en faveur des alliés en leur fournissant du caoutchouc. M. Cantave ajouta nombre de détails concernant le climat, la nourriture, la monnaie, l'enseignement, les noms, etc., etc.

Mlle Thérèse Normand interpréta ensuite au piano quelques pièces haïtiennes, notamment: "Nostalgie", de Justin Elie.

M. l'abbé H. Giguère, aumônier de la Société St-Jean-Baptiste, remercia M. Cantave de sa très intéressante causerie et fit un rapprochement équitable de Haïti et du Canada.

La soirée se termina par quelques disques haïtiens de bon goût et enfin, l'hymne national haïtien et "O Canada".

● Résolution

A l'assemblée du bureau de direction de la Compagnie A. Bélanger, Limitée, tenue à Montmagny, le 18 novembre 1943, il a été proposé par le président, M. Philippe Béchard, secondé par M. J. A.-Narcisse Proulx et résolu unanimement que les directeurs et les officiers de la Compagnie A. Bélanger, Limitée, ont appris avec beaucoup de regret la mort de leur confrère et ami, M. Eddy Thibault, gérant de la Fonderie de L'Islet, et qu'une copie de cette résolution soit envoyée à Mme Thibault et au bureau-chef de la Fonderie de L'Islet, à L'Islet Station.

A. BECHARD, secrétaire.

L'UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

LUNDI, 29 novembre, St-Pierre: Examen scolaire. — Clinique dentaire pour les enfants des familles pauvres et nombreuses, à la salle paroissiale, de 10 heures et demie à midi et de 2 heures à 4 h. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents.

MARDI, 30 novembre, St-François: Examen scolaire.

Berthier
Clinique dentaire au couvent, pour les enfants des familles pauvres et nombreuses, de 10 heures à midi et de 2 h. à 4 h. — Les enfants devront être accompagnés de leurs parents.

MERCREDI, 1er décembre
Berthier
Immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

1.30 h. — Ecole vers Montmagny.
2.00 h. — Ecole vers St-Vallier.
2.30 h. — Clinique au village.

JEUDI, 2 décembre
Montmagny:
2.00 h. — Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire.

VENDREDI, 3 décembre
Cap Saint-Ignace:
Examen scolaire.
Dr Albert DUMAS, M.H., officier médical.

LA LIGUE DES PETITES QUILLES

Parties jouées le 19 novembre 1943

Manufacture de Meubles			
J. Barde	115	70	100—285
G.-H. Gaumond	88	94	95—277
H. Collin	96	88	115—299
J. Labrecque	102	92	98—292
M. Nicole	123	74	96—293
TOTAUX	524	418	504—1446

Banque Canadienne Nationale			
R. Ferland	90	85	101—276
P. Corriveau	110	106	93—309
E. Langis	114	121	115—340
C. Marcotte	129	93	104—326
S. Marcotte	112	126	108—346
TOTAUX	555	531	511—1597
Banque C. N. gagne par 3 à 0			

Cie M. E. Binz, Ltée			
R. Guillemette	96	106	93—295
R. Gaumond	77	89	72—238
R. Marois	89	75	132—296
M. Hébert	93	127	82—312
B. Bernier	71	125	132—328
TOTAUX	426	522	521—1469

Staff (Café Roger)			
J. Mathieu	96	138	95—329
J.-M. Foorin	128	84	64—276
J. Potvin	111	91	99—301
R. Marchand	127	103	99—329
F. Tremblay	100	86	130—316
TOTAUX	562	502	487—1551
Cie Binz, Ltée gagne par 2 à 1			

Plus haut simple—M. Mathieu 138
Plus haut triple—M. Marcotte 346

POSITION des EQUIPES				
	J.	G.	P.	Fts
1—Mess des Serg.	6	6	0	3040
2—Banque C. N.	3	3	0	1597
3—Café Roger	6	3	3	3069
4—Mess des Off.	3	2	1	1471
5—Cie Binz, Ltée	6	2	4	2313
6—C. de Colomb	3	1	2	1404
7—A. Bélanger	6	1	5	2630
8—M. de Meubles	3	0	3	1446

Activités du Club de Ski

Le Club de Ski de Montmagny "SKIBOURG" tient à avertir ses membres anciens et nouveaux que la date d'ouverture de ses opérations pour l'hiver 1943-44 est fixée à dimanche soir, le 5 décembre, à leur chalet. Seuls les membres qui se seront procurés leur carte de membre seront admis sur présentation de celle-ci, et il est à conseiller fortement à tous les skieurs organisation sportive, de se hâter de devenir membre, car le nombre en est limité.

● Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie de journal.

L'Aide aux Militaires

Nous publierons la semaine prochaine la liste des souscriptions à l'aide aux militaires de Montmagny, outre-mer. Cette liste est assez longue et nous n'avons pas le temps requis pour la publier cette semaine.

CHACUN SES HEROS

En ce temps de guerre civile internationale, on choisit ses héros dans tous les milieux. Il en est pour qui Hitler, Mussolini, Franco, Pétain sont de très grands esprits, travaillant au bien de la civilisation. Il en est d'autres, heureusement plus nombreux, qui voient leur admiration à des hommes d'Etat qui la méritent davantage à MM. Churchill et Roosevelt, par exemple.

Le Grincheux s'en prend à l'un de nos confrères qui a osé affirmer que le premier ministre de Grande-Bretagne est un homme puissant.

Phrase typique, dit-il lue au hasard dans la page éditoriale d'un journal impérialisant et très britannisant "Nous croyons de M. Churchill qu'il est l'un des hommes les plus puissants du monde, et il l'est". Comme raisonnement, c'est d'une logique désarçonnante: "Nous le croyons, donc c'est ça".

Mais le hasard peut souvent permettre de recueillir de ces phrases, même dans le Devoir. Jugeons de celle-ci, par exemple:

C'est pourtant une page étonnante, où l'on verra s'il (M. Henri Bourassa) se décide à l'écrire, mais nous craignons fort qu'il ne redoute de se faire trop belle figure — que le puissant orateur sait, à l'occasion, être singulièrement patient, négociateur, user jusqu'à l'extrême limite des moyens de persuasion, ne casser les vitres que lorsqu'il n'est plus possible de faire autrement.

(M. Omer Héroux,
12 octobre 1943.)

Ce qui est aussi une affirmation plus désarçonnante que dans le cas de M. Churchill dont la grandeur reste indiscutable. Churchill est l'homme qui a incarné dans les heures les plus angoissantes pour le salut de notre civilisation, tous les mouvements spontanés qui travaillent depuis 1940 à la libération du monde. Et ces mouvements étaient et ils sont restés puissants. Tandis que pour M. Bourassa, personne, au delà d'un cercle étonnamment restreint d'ultra-nationalistes et de séparatistes, n'a jamais cru à sa "patience" ni à son désir "d'une jusqu'à l'extrême limite de ses moyens de persuasion". Et personne n'a jamais cru M. Bourassa lui-même lorsqu'il a cherché à faire de Benito Mussolini le "grand homme" et le "sauveur" qu'il dit voir dans le Duce.

.....
●Encouragez Nos Annonceurs
.....

Pour aider à EMPECHER BIEN DES RHUMES

De se déclarer dès le début

Médicament à 3 fins efficace

Au moindre reniflement, éternuement ou irritation du nez, mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume... Rappelez-vous ceci: si vous souffrez d'un rhume de cerveau, ou qu'une congestion passagère vous "bouche" le nez et vous empêche de dormir, le Va-tro-nol à 3 fins vous sera d'une aide précieuse, car (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) soulage l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. Jouissez du soulagement qu'il apporte.



● QUI ?

Un Parisien passait par une rue de Boulogne-Billancourt où se trouvent les usines Renault sévèrement bombardées par la R.A.F. Il grommelait assez fort pour qu'on puisse l'entendre:

— Et dire que tous ces malheurs nous arrivent à cause d'un seul homme.

Un flic l'arrêta et le conduisit à l'Oberfeldkommandantur.

— Que vouliez-vous insinuer par ces propos? Qui désigniez-vous ainsi? — demanda l'Oberfeldkommandantur.

— Mais je pensais bien naturellement à ce damné Staline, — répondit l'accusé. N'est-ce pas lui qui est la cause de toutes nos épreuves?

— Ja Wohl, — dit le Fritz. L'affaire fut classée.

En sortant, notre bonhomme avisa l'agent qui l'avait arrêté.

— Dis-donc, de qui penses-tu que je parlais? — demanda-t-il en clignant de l'oeil. — De Churchill, j'espère.

Le flic en tremble encore.

● Drôle de siècle!

Devant une librairie parisienne, un ami montrait à Maurice Martin du Gard, le dernier essai de Drieu de la Rochelle, "Notes pour comprendre le siècle".

"Le siècle! Moi, fit-il, je me contenterais de la journée!"

Et voici un autre mot du même écrivain:

"Il faut un temps", disait-il, "où tous les peuples voulaient faire des révolutions parce que la France en avait faite une. Il nous reste à trouver le moyen qui permettrait au monde de ne plus jamais en faire et de vivre tranquille."

DESIREZ-VOUS DU SUCRE?

"SUCRO" est là!!! Seulement 50 sous la bouteille. Vous donne pour un équivalent de 25 livres de sucre. Garanti. Expédions rapidement et payons frais de maille. Envoyez Bon de Poste ou Mandat postal. Commandez à : "LA COMPAGNIE SUCRO", Casier Postal 1352, QUEBEC.



TON PAIN EST IMBATTABLE!
LA LEVURE 'ROYAL' EST IMBATTABLE!
Fait du pain riche, délicieux, savoureux, plus digestible et à mie fine!
TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CULTIVATEURS!

COUPEZ DU BOIS DE PULPE!

L'AJOURNEMENT DE VOTRE SERVICE MILITAIRE NE SERA PAS AFFECTÉ

NOUVEAUX RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF...

Vous pouvez travailler à la coupe du bois de pulpe et conserver votre état civil comme cultivateurs en tant que vous jouissez déjà d'un sursis en conformité avec les lois en temps de guerre; et pourvu que votre absence ne nuira pas à la production de la ferme durant l'hiver.

La coupe du bois de pulpe est maintenant classée parmi les industries essentielles à l'effort de guerre.

Ce sont là les NOUVEAUX règlements annoncés le 1er novembre par l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail du Canada.

Approuvé par
A. MacNAMARA,
Directeur du Service Sélectif.

CET HIVER...
travaillez dans les bois

LE PRINTEMPS PROCHAIN...
retournez sur votre ferme

POUR TRAVAILLER DANS LES BOIS

Adressez-vous à:

Votre bureau du Service Sélectif le plus près;
Votre agronome provincial; ou
Votre comité local de production agricole;

ou

SIGNEZ votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier — de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

NOUS GRANDIR

Section JUVENILE de la Société St-Jean-Baptiste Collège des Frères du Sacré-Coeur, Montmagny.

SECTION ARMAND LAVERGNE

"LA BONNE CHANSON"

Bien chers amis,

C'est avec plaisir que je réponds à l'invitation des dirigeants de la Section Juvenile, de vous adresser quelques mots sur la "Bonne Chanson".

Depuis longtemps déjà vous entendez parler de la "Bonne Chanson" à la radio, à la maison et surtout à l'école. Eh bien! savez-vous ce que c'est que la "Bonne Chanson"?... C'est une oeuvre patriotique entre toutes. Elle prit naissance il y a six ans, exactement en 1937, grâce à l'initiative d'un des nôtres, M. l'abbé Charles-Emile Gadbois. Ce grand patriote lança un mouvement pour lutter contre le nazisme et la mauvaise chanson qui amollissent au lieu de grandir.

Travaillons tous à propager cette belle oeuvre pour que dans tous nos foyers nous entendions ces beaux refrains qui illustrent nos belles traditions nationales.

C'est pourquoi nous devrions avoir en notre possession un ou plusieurs albums de la "Bonne Chanson". Nous devrions tous aussi, écouter le quart d'heure de la "Bonne Chanson" irradié chaque dimanche par Radio-Canada.

Un autre bon moyen de propager la "Bonne Chanson", serait de se procurer des cartes de souhaits, artistiques, originales, canadiennes et chrétiennes. Elles sont faites spécialement pour aider à défrayer le quart d'heure de la "Bonne Chanson".

Chaque semaine, à notre réunion patriotique, un des chants de la "Bonne Chanson" nous est enseigné. Mettons-y tout notre coeur et toute notre attention. Chantons-le dans nos familles; montrons-le aux plus jeunes et ainsi nous aiderons à combattre ces chansons frivoles et vides de sens qui loin de nous élever nous amollissent et ne nous donnent aucune idée de la vraie musique.

Jean-Louis ROUSSEAU.

ANNIVERSAIRE

24 novembre 1533.
Naissance du curé Labelle,
le roi du Nord.

François-Xavier-Antoine Labelle naquit à Sainte-Rose le 24 novembre 1833. Au collège de Sainte-Thérèse, où il fit son cours, il attira l'attention de ses professeurs par son bon sens et son heureuse mémoire. Ses camarades l'éurent président de la société grammaticale et vice-président de la société littéraire du collège. Ses études favorites portaient sur l'histoire et la philosophie.

A vingt-deux ans, il fut ordonné prêtre par Mgr Pinsonneault et nommé vicaire au Sault-au-Récollet. Nommé curé de Saint-Antoine-Abbé, de Huntingdon, il parvint par son tact et son énergie à régler les difficultés inhérentes à toute fondation de paroisse dans une localité où se trouvaient beaucoup de protestants. Il déploya la même habileté, en 1863, quand Mgr confia la délicate mission d'acquiescer les paroissiens de Lacolle à construire leur église à l'endroit désigné. C'était pendant qu'il demeurait dans cette paroisse qu'il disait aux habitants: "Si les Français entrent ici, je me mettrai à la tête d'une compagnie pour les repousser".

Transféré à la cure de Saint-Jérôme en 1868, où tout était paisible et bien organisé, il se jeta à genoux, dit-on, pour remercier Dieu de sa miséricorde. Un voyage d'exploration dans l'immense et fertile vallée de l'Outaouais le convainquit qu'il y avait là des richesses insoupçonnées qu'il allait utiliser: ce serait le moyen d'arrêter l'exode des nôtres vers la grande république, notre voisine.

Il fallait le concours de la Chambre pour créer des routes et faire construire un chemin de fer qui se rendrait jusqu'à la Gatineau. Quand les ministres lui disaient qu'on devait accorder au Sud sa part légitime, l'abbé rétorquait: "Le Sud a beaucoup reçu, le Nord presque rien; quand le Sud reçoit, le Nord n'en profite pas, tandis que si le Nord prospère, la richesse qui

En Passant...

Rien de nouveau à l'Ouest politique. (Lire: à l'Extrême-droite politique). Sauf que le Bloc-Popu et ses popuants, suivant l'exemple de leurs amis de l'Union nationale, ont subitement mis fin à leurs assemblées hebdomadaires et résolu de s'en tenir à leurs oraisons dominicales à la radio. Se serait-on rendu compte de part et d'autres que la radio, à tout considérer, coûte peut-être moins "d'argent", comme dirait Sraphin Poudrier, que le transport des électeurs, cela sans tenir compte des petits faux frais auxquels il serait inhumain de se soustraire et dont la somme finit souvent par devenir assez imposante? Anticipait-on, à cause des rigueurs de la présente saison, que les auditeurs se feraient encore plus rares que durant les beaux jours d'été, ou que ceux-ci continueraient de manifester de plus en plus d'indifférence envers leurs "sauveurs de la Race" qui leur paraissent, hélas! ne pouvoir jamais s'entendre même entre eux? Serait-ce, enfin, pour ne parler que du Bloc-Popu et de ses popuants, que MM. Raymond, Lacroix et Gauthier, d'une part, et MM. Hamel, Gouin et Chaloult, d'autre part, auraient décidé de faire leur paix avant que de se remontrer en public?

Qui vivra... verra... saura... ou mourra dans l'ignorance.

en déceule se fait sentir au Sud". Il supplia, fit antichambre, fut repoussé. "Tâchez donc de nous débarrasser de votre curé", disait, un jour, un ministre au député de Terrebonne. Inutile, répond celui-ci; s'il vous ennuie, donnez-lui ce qu'il vous demande; autrement jamais vous n'en serez délivré".

Pour faire voter \$1,000,000.00 à la cité de Montréal pour la construction du chemin de fer, il organisa une corvée originale: 200 habitants de Saint-Jérôme, le curé en tête, conduisirent chacun, à l'époque du jour de l'an, un voyage de bois d'érable pour être distribué aux pauvres de la cité. Il obtint tout d'abord un chemin en lisses de bois qui se transforma bientôt en lisses d'acier.

Le curé Labelle était un modèle de régularité; la caractéristique de ses sermons était la lucidité et le sens pratique. Il aimait sa paroisse de Saint-Jérôme et laissa par testament au futur diocèse qu'il entrevoyait, tout ce qu'il possédait. Ce grand patriote mourut en 1891.

Devinettes

Quel est le fruit que les poissons n'aiment pas? — La pêche.

Quelle différence entre une pendule et une personne aimable? — La première marque les heures; la seconde les fait oublier.

Quel est le mois où les femmes parlent le moins? — Février, parce qu'il n'a que vingt-huit jours.

Quelle catastrophe se produirait si Claire et Louis venaient à se séparer? — Claire deviendrait sourde en perdant Louis; et Louis deviendrait aveugle, car il ne verrait plus Claire.

Tél: 53 Rayon X
Dr Jean-Luc Lavallée,
B.A., L.D.S., D.D.S.

—Anesthésie au gaz—
Chirurgien-Dentiste
44, Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny.

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses



ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine-Ltdé, 1566, rue St. Denis, Montreal

Une victoire méritée

La nouvelle reçue d'Ottawa que les contrats collectifs seront rendus obligatoires dans tout le Canada constitue pour le monde du travail une victoire bien méritée.

Cependant l'étendue de cette victoire dépendra de la mesure dans laquelle le gouvernement fédéral et les provinces appliqueront, dans leurs décisions et dans leurs ordonnances, trois principes énumérés dans les colonnes éditoriales de notre journal, il y a aujourd'hui un mois.

Ces principes sont:

1.—Une exacte définition des droits du capital et des droits du travail;

2.—Un jugement prompt, juste et impartial dans tous les conflits;

3.—Une exécution vigoureuse et efficace de tous les jugements.

Les conventions collectives ne signifieront rien si les droits des parties contractantes et les conditions du marché ne sont pas établis avec netteté et précision, d'une manière équitable pour les deux camps.

Ceci oblige l'État à simplifier, modifier et codifier ses règlements du travail.

Il n'est pas moins nécessaire d'avoir, en cas de conflit, un tribunal judiciaire indépendant et impartial. Il n'est pas exagéré de dire que les ouvriers, aujourd'hui, n'ont guère confiance dans les divers organismes que l'État a établis de temps à autre à cette fin.

L'État doit créer un tribunal du travail qui jouira de la confiance du peuple et des parties intéressées dans les conflits du travail.

Enfin, quand les décisions seront prises, il faudra qu'un organisme puissant et efficace les fasse observer par les deux parties en conflit.

Telles sont les mesures essentielles qui résoudront le chaos où se débattent actuellement nos questions du travail.

"Vancouver News Herald"

76 NOTES HISTORIQUES...

mouski, a dépassé de quelques milles l'église Berthier-en-bas, et aperçoit devant lui les deux clochers de Saint-Thomas de Montmagny, se découplant au loin sur les premiers contreforts des Alléghanys, c'est qu'il vient de s'engager sur le "Chemin de l'Anse". Un brusque détour à droite, et sa voiture descend en pente douce une petite colline pour traverser un ponceau jeté sur la rivière à la Caille. Deux minutes plus tard, il aura atteint la superbe église de Saint-Thomas, dont M. le curé J.-B. Maisonbasse jetait, vers 1768, les premières assises, à l'endroit choisi par Mgr O.-L. Briand, alors évêque de Québec.

L'église du lieu se trouvait auparavant à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Pointe-à-la-Caille, ainsi désigné d'après le sieur Adrien d'Abauceur dit la Caille, qui s'est noyé, en 1640, au cours d'une excursion de chasse dans les îles du fleuve et qu'on a inhumé à dix arpents de l'embouchure de la rivière qui porte encore son nom.

Le chemin du Roi que parcourt aujourd'hui le touriste s'est ouvert en 1720, sur l'ordre exprès de l'Intendant Bégon, mais cette route suivait le fleuve pour traverser le village de Pointe-à-la-Caille, maintenant désert. En 1771, on en modifia le tracé pour ouvrir le "Chemin de l'Anse".

De l'ancien village de Pointe-à-la-Caille, rien ne subsiste, si ce n'est de pauvres ruines qui n'attirent pas les regards des touristes et que seuls ne connaissent les rares initiés pour lesquels les choses du passé ont encore un attrait.

Avant de nous engager dans le chemin de l'Anse, laissons notre voiture sur le bord de la route, et continuons à pied, en droite ligne vers l'embouchure ou la rivière la Caille vient mêler ses eaux grasses et limoneuses à celles du grand fleuve.

Nous y sommes en quelques minutes. Une dizaine d'arpents nous séparent à peine de l'ancien village. Un oeil exercé pourra facilement suivre le tracé de l'ancien chemin du Roi, et le promeneur viendra trébucher sur quelque pierre taillée qui lui fera ouvrir davantage les yeux.

NOTES HISTORIQUES... 73

Conclusion: quelque chose, c'est toujours mieux que rien. Sois content, Descarreau: car nous aurions bien pu encore tout garder.

Et c'est vous, M. Maisonbasse, qui défendez cette thèse de goujats? Eh bien, permettez-moi de vous le dire, je vous trouve surprenant, vrai.

Il me semble, en effet, que le contrat passé avec Descarreau, le 15 août 1767, était bi-latéral. Il y avait donc, de la part de vos gens et de leurs syndics, obligations en justice et conscience de fournir les matériaux. Or, dès le commencement de l'été de 1769, il est arrivé que ces éléments indispensables ont manqué à l'entrepreneur; et que les hommes, payés par lui quand même, ont passé des jours et des semaines à se ronger les ongles, n'ayant pas une pierre à se mettre sous le marteau. Vous l'écrivez vous-même à Monseigneur.

Et à qui la faute? Au manque de parole de vos habitants et à la veulerie de vos syndics.

Voilà de vrais responsables. Alors pourquoi ne pas englober tout ce monde mesquin et pourtrou dans les anathèmes que vous ne cessiez de réclamer à grands cris pour les seuls refractaires?

Mais non, vous ne vous rappelez de rien; vous les laissez dépouiller injustement un honnête homme pris dans leurs filets, et vous vous en lavez les pieds. C'est aussi dangereux que de élamer avec eux autres: On ne payera pas pour de la mauvaise ouvrage!

Et toi, Jean Descarreau, quelque peu ou beaucoup que tu aies reçu ou perdu, dors en paix le grand sommeil. De l'église que tu as maçonnée chez nous, il ne reste plus pierre sur pierre; mais, là-bas, les tours du Cap Santé, réfléchées sur l'azur du bon fleuve, qui porta si longtemps ton navire et ta fortune et leurs cloches d'argent proclameront, pendant des siècles encore, que tu fus un habile homme et un noble caractère.

Québec, 1er juillet, 1925

NOTRE EGLISE ENGLOUTIE (Elz. J. Duchesnay)

Quand le voyageur, lancé sur la route Lévis-Ri-

ICI J. O. C. PARLE

LA COMPÉTENCE ET LES JEUNES OUVRIERS (Suite)

COMMENT DEVENIR UNE COMPÉTENCE ?

Contrairement à la situation du jeune professionnel ou du jeune technicien que de longues études préparent à sa profession, le jeune ouvrier ne jouit habituellement d'aucune préparation à l'exercice de son métier. Il n'a pratiquement aucun moyen de connaître ses aptitudes.

Il existe des écoles d'arts et métiers et des écoles techniques, c'est un fait; mais c'est le petit nombre qui en bénéficie. Ces écoles n'atteignent pas la majorité des ouvriers. Pour assurer l'avenir de tous les jeunes ouvriers, et faire de chacun un ouvrier de choix, il faudrait que dès l'école primaire, ils soient mis en contact avec les divers métiers dans lesquels ils pourraient plus tard rendre service à la société. Qu'on leur apprenne et qu'on les aide à se connaître eux-mêmes, à découvrir leurs goûts, leurs aptitudes, leurs capacités personnelles. C'est très jeune que l'on doit faire le choix de son futur métier.

LA SÉLECTION DES OUVRIERS

Aujourd'hui, dans les grandes usines, on procède à la sélection des ouvriers. On essaie de découvrir si tel ouvrier a les aptitudes requises pour un travail donné et d'après les résultats de l'examen, l'ouvrier est embauché ou renvoyé.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Il est clair après ce court exposé que l'examen d'orientation professionnelle pour chaque jeune ouvrier, dès l'école primaire serait un moyen indispensable d'utiliser les talents de chaque individu avec le minimum de perte d'argent et de temps.

On a jugé bon d'utiliser cette méthode dans les forces armées à cause des nombreux avantages qu'elle procure. Pourquoi ne pas favoriser de ses bienfaits tous les jeunes? La société et le pays en bénéficieraient et cela non seulement au point de vue économique mais aussi au point de vue social.

Chaque citoyen muni de tous les talents dont la providence l'a gratifié, serait un actif précieux pour la restauration sociale de l'après-guerre.

Extrait du journal "La Jeunesse Ouvrière", par le propagandiste de la J.O.C. de Montmagny.

SAINT-PIERRE

ACCIDENT. — Mercredi, le 24 novembre avant-midi, vers 10 heures et 30, un pénible accident est arrivé au jeune Guy Lapointe, âgé de 5 ans, fils de M. et Mme Diogène Lapointe.

En revenant du bureau de poste, où il était avec un petit compagnon, il fut heurté par le camion de M. Laurent Simonneau qui s'en aperçut de suite. Cependant, l'enfant fut relevé inconscient avec blessures à la tête, au nez et mâchoires fracturées et contusions générales. Le médecin mandé en toute hâte est venu auprès du petit blessé et a ordonné son transport à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Cet accident aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves. Nous souhaitons à M. et Mme Lapointe que leur jeune Guy se remette promptement de ce douloureux accident.

MALADE. — Mlle Marguerite Leblanc, après avoir été hospitalisée une quinzaine à l'Hôtel-Dieu de Lévis, est de retour en convalescence dans sa famille.

CAP ST-IGNACE

SERVICE

Samedi dernier, a été chanté le service anniversaire de M. Louis Fortin, époux de dame Bertha Fournier.

MARIAGE. — Samedi dernier, a été béni le mariage de Simon Fortin, fils de M. Emile Fortin, avec mademoiselle Lina Leblanc, fille de M. et madame Amédée Leblanc.

VA-ET-VIENT. — Mlle Marie-Anne Picard, était à Québec, en fin de semaine.

— M. et madame Ernest Emond sont partis pour Québec, où ils passeront l'hiver.

— Mlle Marguerite Couillard, de Québec, est venue rendre visite à des parents et amis.

Petits bateaux, grands capitaines

A. de Monzie vient de publier un nouveau livre "La saison des Juges" où il raconte, entre mille autres, cette savoureuse histoire :

Depuis l'armistice de juin 1940, la direction de la Marine marchande s'est augmentée dans des proportions étonnantes, et difficilement explicables.

Il y avait en 1939, trois directeurs de la Marine marchande. Ils sont neuf actuellement.

Six sous-directeurs à la place de deux.

39 chefs de service au lieu de 15.

...Et cela est d'autant plus étonnant, qu'en même temps, le tonnage de la Marine marchande française, à la disposition de Vichy, est tombé de 3.000.000 de tonnes à 50.000 tonnes.

"En somme, conclut mélancoliquement de Monzie, plus la Marine marchande est petite, plus elle a d'administrateurs. Au fur et à mesure que nos bateaux coulent, les officiels montent en surface..."

Reconnaissance

Le gouvernement suédois a reconnu le Comité de Libération dans des termes analogues à ceux de l'Angleterre et de l'Amérique. Le Comité de Libération a désigné le Comte de Vaux St. Cyr comme représentant à Stockholm.

Le Comte de Vaux St. Cyr, consul général à Hambourg avant la guerre, avait envoyé à Paris plusieurs rapports sur les activités suspectes de certains Français pro-allemands et sur les campagnes de presse des agents de M. de Brinon. Certains de ses rapports figurent au "Livre jaune" français.

La certitude d'être aimé donne beaucoup de grâce à un esprit timide, en lui rendant le naturel.

André Maurois

AU CANADA Cette Semaine



Il y a quatre ans, il n'était question partout que de transformer la production de guerre. On avait les résultats de cette transformation. Elle a puissamment contribué à porter le Canada au rang des grandes puissances; elle aide à hâter la victoire; elle fait l'orgueil de tous les Canadiens.

Les temps sont changés. Voici que l'inverse se produit: tout en travaillant activement à la guerre, l'industrie prépare la production de paix. La preuve en est de cette grande Exposition du Monde d'Après-guerre que les Canadiens seront invités à visiter, au début de l'été prochain. Cette exposition est sous le patronage conjoint de l'Association of Canadian Advertisers et du Comité national des Finances de Guerre.

Une caravane de lourds camions transportera les exhibits de ville en ville par tout le pays et on présentera cette exposition dans la salle publique, ou dans quelque grand magasin. On se propose ainsi d'offrir aux Canadiens une notion aussi juste que possible des matériaux en vente après la guerre, des articles qu'on lancera sur le marché, de leur usage et du progrès qu'ils imprimeront à la vie de tous les jours. Comme le signale l'inspirateur de cette remarquable initiative, M. B. W. Keightley, de Montréal, il ne s'agit pas d'un monde de chimères, fantaisiste, imaginaire; au contraire, on se rapprochera le plus possible de la réalité.

Quel procédé plus direct de signaler à l'attention de tous les avantages que réserve le riche dollar des temps de paix, par rapport à ce pauvre dollar des temps de guerre. On sera plus facilement en mesure d'apprécier à sa juste valeur ce que procurera le dollar qu'on prend soin de porter à ses économies présentement. L'Obligation de la Victoire, le certificat d'Épargne de Guerre ne prendront-ils pas ainsi la valeur qui leur est due aux yeux de leurs détenteurs?

L'A.C.A., évitant de mentionner tout nom de commanditaires dans la présentation des exhibits, prend une initiative qui lui vaudra sûrement les louanges les plus chaleureuses de tous les Canadiens. Ne nous intéresse-t-il pas tous de voir un peu dans le concret ce que nous réserve la vie, demain, de quoi elle sera faite, en quoi le monde sera-t-il meilleur? A tous et à chacun de nous, cette Exposition du Monde de Demain tracera pour plusieurs années à venir un intéressant programme d'action.

Ce journal est édité et imprimé à Montmagny par "Les Editions Marquis, Ltee, 19 rue Saint-Thomas, Montmagny.

Toute correspondance concernant ce journal, devra être adressée à: "Les Editions Marquis, Limitée", 19 rue St-Thomas, Montmagny.

Les anciennes chroniques affirment que le chemin du Roi passait au nord de la vieille église de pierre de la Pointe à la Caille. Dans la direction du fleuve, les paroissiens avaient établi leur premier cimetière, puis la grève commençait, plate, lisse, vaseuse, s'étendant sur une "batture" d'un demi-mille.

Les eaux du fleuve ont maintenant envahi toute cette Pointe. Depuis longtemps déjà, les énormes glaçons qui descendent le fleuve au temps de la débâcle détachaient des parties considérables de terrain pour les transporter en aval.

En 1780, la grande marée qui suivit l'équinoxe d'automne avait entamé le cimetière, et on dut, en grande hâte, transporter dans le nouveau champ des morts, à la rivière du Sud les restes qui reposaient dans ce lieu trop exposé à la colère des dieux du fleuve. Le travail d'érosion se continua, et les habitants de Saint-Thomas de Montmagny virent se désagréger peu à peu tout ce terrain. Lorsque les vagues eurent démoli l'ancien cimetière, elles s'attaquèrent au chemin du Roi et montèrent à l'assaut de l'église qui se trouvait en deçà, et qu'on avait délaissée.

En 1837, l'eau emportait la terre sur laquelle reposait le sanctuaire déserté et, avec la première vague, tout le pan gauche s'abattait en bas de la falaise, entraînant dans sa chute le rond-point et la façade.

Depuis lors, les eaux du fleuve recouvrent deux fois par jour les ruines de l'ancien sanctuaire qu'elles auront bientôt englouties pour toujours. Pour arrêter cette dévastation incessante, on a dû planter, au sud de l'église, une saulée qui contient enfin le fleuve.

Remontons le cours des années.

A l'heure où commence notre récit, les paroissiens de Saint-Thomas de la Pointe à la Caille, sont en pleine révolte contre les autorités ecclésiastiques. Après de nombreuses démarches, Mgr Briand, évê-

que de Québec, a décidé d'abandonner à son triste sort la vieille église en pierre et de construire à la Rivière du Sud, un temple plus vaste et plus luxueux. Son prédécesseur, Mgr Pontbriand, a, à cet effet, émis en 1758, une ordonnance enjoignant aux fidèles d'acheter le terrain de Jean Roussin et d'y édifier la nouvelle église. Et Mgr Briand, son successeur, reconnaît que c'est le meilleur site puisque, écrit-il, la paroisse est en forme de "fer à cheval" et l'église se trouvera ainsi à égale distance des deux extrémités.

Seuls les habitants de la rivière du sud partagent cet avis. La nouvelle construction sera rapprochée de leurs habitations. Les autres désirent garder leur église au lieu où elle se trouve et, têtus comme savaient être nos grands-pères quand ils ne voulaient pas discuter, ils ont décidé qu'on ne les fera pas fléchir. L'ordonnance de 1758 est restée sans effet et pour l'ignorer, on ne manque pas de bonnes raisons.

Mais la petite église de pierre menace déjà ruine. Il est urgent d'en venir à une décision. Les eaux du fleuve approchent de plus en plus du cimetière, le premier exposé à leur fureur, et les paroissiens rassemblés dans leur lieu de prières, peuvent, aux jours de gros temps, les entendre mugir et dominer parfois les chants liturgiques. Un jour de décembre, les fidèles réunis pour l'office divin entendirent le curé Maisonbasse leur donner lecture d'un mandement de Mgr Briand, qui devait avoir par la suite un salutaire effet sur les récalcitrants:

"Après vous avoir attendus avec patience, leur disait l'évêque, la longanimité de Dieu deviendra de la fureur... Ne croyez pas que ce soit par crainte ou par mollesse que je me conduis avec tant de ménagement. Ce n'est que par pure bonté pour vous et pour ne pas vous affliger. Car vous n'ignorez pas que le Seigneur nous a mis entre les mains des armes terribles pour l'âme et dont les coups rejaillissent quelquefois sur le corps... Ne nous forcez point à nous en servir, ce que nous sommes résolu de faire.

Alexandre Chouinard, C. R., Avocat
38, rue St-Louis, Montmagny

Manquez-vous de SUCRINE

"SUCRINE VOUS VIENT EN AIDE"

MENAGERES qui êtes à court de sucre pour vos pâtisseries, tartes, gâteaux, beignes, thé, café, lait, cocoa, limonade, salades aux fruits, etc., aidez au rationnement en employant notre substitut de sucre "SUCRINE" (500 fois plus sucré). Une bouteille de "SUCRINE" équivaut comme valeur sucrée à 20 livres de sucre. Satisfaction garantie. Emballage soigné. Livraison rapide. Frais de poste et taxe compris. 1 bouteille: \$0.75, 6 pour \$4.25, 12 pour \$8.00. Adressez vos commandes avec bon mandat, à LES BONS P. DUITES ENRG., 351 Blvd Charest, Québec. — Tél. : 3-6179.

"Correspondance"

Pour trouver votre idéal?... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre Club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal 1722, QUEBEC.

CARTES PROFESSIONNELLES

Téléphone: 111 Député de Montmagny-L'Islet

J. Léo K. LAFLAMME
C.R. A.B., L.L.L.

—AVOCAT—

rue St-Jean-Baptiste — — — Montmagny

Bureau: 42, rue Ste-Anne, Québec.

Tél: 2-4208

Fernand Choquette, C.R., M.P.P.

—AVOCAT—

Résidence: 104 Grande-Allée, Québec.
Tél: 2-3418

Me Jos Marineau, B.A., LL. L.

Jos. MARINEAU

AVOCAT

MONTMAGNY

31, rue du Dépôt — — — Téléphone: 194

Jos. Bilodeau, C.R.
Philippe Rousseau, LL. L.
Robert Perron, LL. L.

Tél. : 8

Bilodeau, Rousseau et Perron.

Avocats et Procureurs.

Bureaux à 64, rue de la Gare.

Tous les jours et mercredi soir de 8 h. à 10 h.

Geo.-René Fournier,
LL.L.

Ubalde Désilets,
LL.L.

FOURNIER & DESILETS

AVOCATS

37, RUE DE LA COURONNE, Québec.

— Téléphones : 2-1531 — 3-1616. —

C. P. 222
Téléphone: 42

Placements
Assurances
Successions

LOUIS PELLETIER

—NOTAIRE—

33, rue St-Thomas — — — Montmagny

Téléphone 214.

Bornages
Subdivision
nivellement
Topographie
Plan, etc.

ROBERT DORVAL
ARPENTEUR-GEOMETRE

Bureau et résidence, — Ave des Erables. — Montmagny

CARTES D'AFFAIRES

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
 - Avez-vous des assurances sur votre automobile?
 - Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?
- Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre.
Ecrivez ou téléphonez-moi, je vous aiderai dans le paiement de vos assurances

Jean-Louis Taschereau

Représentant les meilleures compagnies d'assurances
Rue de la Gare — — Tél. : 205—B. P. 84 — — Montmagny

Monuments et Epitaphes

Agent autorisé

ROMEO COUILLARD

EPICIER

25, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny — — — Tél: 155
L'installation des épitaphes et monuments est comprise dans nos prix.

● Le journal "Le Républicain"

On sait que tous les journaux d'Algérie sont réduits à la formule du quart de page par la crise du papier. Le nouveau quotidien gaulliste *Le Républicain*, dirigé par M. François Quilici et M. Michel Rouze ancien directeur et rédacteur en chef de *La Marseillaise*, a été autorisé à paraître dans un format double de celui des autres. Les autres journaux ont protesté. D'autre part, le syndicat des journalistes s'est réuni afin de réclamer l'adoucissement de la censure. MM. Jean Lepeltier et Michel Rouze, membres du syndicat de la presse gaulliste, ont expliqué que la censure était devenue "l'agence pour guider l'opinion publique."

● La flotte italienne

L'entrée en guerre de l'Italie relègue momentanément au second plan le problème de la flotte italienne, qui entre en ligne maintenant à côté des flottes alliées.

On sait que le Comité de la Libération demandait que 25.000 marins français, disponibles à Bizerte et à Dakar prissent de ces navires.

Cette revendication très légitime était sans aucun doute l'amorce d'une revendication plus étendue revendiquant la flotte italienne pour la France à titre de réparation pour le préjudice causé à la France par l'Italie fasciste. L'Italie n'ayant d'ailleurs plus d'Empire colonial n'aura plus besoin de marine, alors que la France devra assurer la garde de ses routes impériales.

Les Français gardent en eux l'espoir enraciné que cette question sera résolue selon la justice.

● Traitement des contusions

Les petites contusions relèvent du repos, de la baignation chaude, du pansement ouaté compressif, et, pour finir et parfaire la guérison, d'un traitement physiothérapique tel que la diathermie, l'air chaud et le massage.

Les contusions plus profondes exigeront parfois l'évacuation de collections sanguines ou purulentes qui les auront accompagnées.

Quant aux contusions graves compliquées d'écrasement et de broiement, seul le chirurgien pourra intervenir utilement pour nettoyer, désinfecter les foyers et les zones de tissus détruits.

Les contusions de l'abdomen ont une certaine gravité en ce qu'elles peuvent s'accompagner d'hémorragies internes ou de rupture d'un organe profond. Ici encore, l'intervention du chirurgien sera souvent seule efficace pour empêcher l'apparition d'une péritonite ou pour la traiter lorsque les symptômes en seront apparus.

La confusion de la poitrine est grave lorsqu'elle est suivie d'épanchement sanguin dans la plèvre ou de crachement de sang. Il faut immobiliser le malade et ponctionner le sang épanché. On calmera les douleurs localement par des pommades à base de cocaine ou de storaine, ou encore par l'injection de produits anesthésiants. Il faudra aussi soutenir l'état général du blessé par des boissons chaudes et cordiales.

La coupe du bois de pulpe, source d'emplois pour les cultivateurs

Montréal. — Les cultivateurs qui peuvent s'absenter de leurs fermes cet hiver, sans nuire à la production agricole, peuvent encore mettre leurs loisirs à profit en s'engageant pour travailler en forêt à la coupe du bois de pulpe. Telle est la substance d'une déclaration qui vient d'être émise par l'industrie de la pulpe et du papier au Canada. Les cultivateurs qui travaillent en forêt conservent les privilèges dont ils jouissent au point de vue du service militaire.

"Le Canada a encore besoin de milliers d'hommes pour couper du bois de pulpe cet hiver", est-il dit dans cette déclaration. "C'est un travail saisonnier qui convient parfaitement aux cultivateurs, et il leur permet de s'assurer un revenu additionnel pendant la saison morte."

"Le ministère fédéral du Travail a pris les dispositions voulues pour que les cultivateurs et les ouvriers agricoles puissent travailler à la coupe du bois de pulpe pendant l'hiver sans perdre leur sursis militaire: ils peuvent aider pendant l'hiver à couper le bois de pulpe dont le pays a besoin, puis retourner à leurs fermes au printemps."

"La disette de bois de pulpe est telle que cette industrie, qui est maintenant classée au nombre des industries essentielles à la guerre, sera obligée de réduire encore sa production. Ceci aurait des effets déplorables non seulement au pays mais outre-mer: car de nombreux dérivés de la pulpe et du papier sont absolument nécessaires à la conduite de la guerre."

"Il est facile de s'engager pour travailler en forêt. On peut s'adresser soit au bureau le plus proche du Service Sélectif, soit à tout agronome provincial, soit au comité local de production agricole. De plus, des représentants des différentes pulperies et papeteries recrutent actuellement des bûcherons, sous la directive du Service Sélectif; mais personne, évidemment, n'est obligé d'attendre qu'on sollicite. Il y a du travail pour des milliers d'hommes."



Nouveau métier pour dames! — Les chauffeurs de fournaise employés dans les industries de guerre et les maris dans les forces armées, plusieurs femmes auront à chauffer la fournaise, pour la première fois, cet hiver.

Il faut d'abord apprendre à tenir la fournaise aussi propre que l'évier. Les experts estiment que seulement 1-3 de pouce d'épaisseur de suie dans la fournaise peut gaspiller jusqu'à un tiers de votre approvisionnement de charbon.

La fournaise est nettoyée par une porte spéciale placée au-dessus de la porte pour le feu. En-dedans, il y a des sections en fonte qui doivent être débarrassées de suie. Les seuls outils nécessaires sont un gratteur et une brosse de fil de fer qui font partie de l'équipement ordinaire. Grattez les sections et les côtés du haut en bas et finissez avec la brosse. Nettoyez aussi la chambre à feu quand la fournaise sera éteinte. Profitez-en pour vérifier les grillages. S'il y en a un de croché, il serait mieux de le remplacer parce qu'autrement une bonne quantité de charbon non brûlé passera à travers le grillage, tombera dans les cendres et sera perdu.

Pour bien chauffer une fournaise, il y a cinq règles importantes à observer:

1—Évitez de surchauffer. N'attendez pas que toute la maison soit bien réchauffée avant d'arrêter le feu. Une bonne idée est de voir à la fournaise une demi-heure avant de se coucher.

2—Nettoyer le compartiment à cendres tous les jours; tamisez les cendres avec soin. Elles sont très utiles pour couvrir le feu.

3—Conservez-en une bonne épaisseur sur le gril. Le feu se conservera mieux et sera plus facile à contrôler.

4—Nettoyer la fournaise toutes les semaines si vous employez du charbon mou. Avec du charbon dur, nettoyez toutes les deux semaines.

5—Apprenez à contrôler la circulation de l'air. Le livret du gouvernement intitulé "Trente moyens d'économiser une tonne sur cinq" contient un schéma démontrant comment vous y prendre. Demandez-le à votre marchand de charbon.



AGRICULTURE ET COLONISATION



Introduction d'animaux chez les colons

En 1940, le ministère de la Colonisation demandait et obtenait un budget spécialement attribué à l'introduction des animaux chez les colons. Au lieu d'offrir des primes aux colons pour les dédommager de l'achat de tel ou tel animal, le ministère se constituait l'intermédiaire entre le colon et le vendeur. Et pour garantir la qualité des sujets à acheter, il eut recours aux bons offices des techniciens spécialistes du ministère de l'Agriculture.

Grâce à ce travail exécuté en collaboration avec les officiers de l'Agriculture, il y eut possibilité de transiger avec les meilleurs cultivateurs des diverses régions d'élevage.

Voici un aperçu sommaire du travail poursuivi depuis 4 ans :
VACHES LAITIÈRES :—Le colon débourse \$25.00 par vache en 1940 et 1941 et \$30.00 en 1942 et 1943. L'agronome local est chargé de recueillir les argents dans les limites de son district et il faut un minimum de 6 ou de 12 vaches pour le même point de livraison, suivant que le transport est effectué par camion ou par train. Aussitôt qu'une telle demande groupée est reçue à Québec, une commande est alors placée et les 6 ou 12 vaches sont expédiées à l'endroit désigné.

Le ministère de l'Agriculture met gratuitement ses techniciens agricoles au service des colons pour l'achat de ces vaches et les paie en plus, toujours à titre gratuit, toutes les inspections et les épreuves de sang des vaches achetées. Ces animaux sont ensuite transportés par camion et par train dans la paroisse même où résident les colons intéressés. Il est à remarquer que le colon-acheteur n'a toujours déboursé que \$30.00 et la vache qu'il reçoit coûte au ministère de la Colonisation de \$70.00 à \$100.00, suivant les dates d'achat. Comme on le conçoit facilement, de tels avantages dépassent de beaucoup les cadres d'une prime de \$20.00 ou \$25.00 et nous avons la certitude que le colon reçoit un bon animal. En procédant ainsi, notre ministère a contribué à l'introduction de :

456 vaches en 1940	au coût de	\$15,680.56
565 vaches en 1941	au coût de	24,153.32
314 vaches en 1942	au coût de	15,939.25

Les rapports de 1943, encore incomplets, laissent prévoir une forte diminution pour cause de l'exhaussement des prix et de la rareté des vaches).

GENISSES : Grâce au travail organisé par le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Colonisation, il a été possible de procurer aux colons de bonnes génisses âgées de 2 à 3 mois, provenant de vaches saines et de taureaux pur-sang. Un maximum de deux génisses par colon est alloué mais en pratique une seule est accordée, étant donné le grand nombre de demandes que nous rece-

701 génisses placées en 1940	ont coûté	\$ 7,183.21
804 génisses placées en 1941	ont coûté	9,746.43
762 génisses placées en 1942	ont coûté	11,883.63
1,141 génisses placées en 1943	ont coûté	22,483.22

AGNELLES : Le travail pour le placement et les achats d'agnelles est organisé sur la même base que celui effectué pour les génisses. Les officiers des deux ministères collaborent. "LES CLUBS D'ÉLEVATEURS DE MOUTONS CROISES" comme on les organise doivent réunir chacun au moins 15 colons qui s'engagent à acheter respecti-

2,469 en 1940	au coût de	\$16,608.71
3,954 en 1941	au coût de	13,450.00
2,726 en 1942	au coût de	22,387.95

vement un minimum de 2 agnelles et un maximum de 5.

Le colon verse \$3.00 en 1940 et 1941 et \$4.00 en 1942 et 1943. La moyenne du coût d'achat et de transport dans les colonies s'est établie entre \$11.00 et \$13.00 par agnelle. Le total des agnelles placées se chiffre à :

1940	1941	1942	Total en 3 ans
ETALONS	12	11	15
TAUREAUX	83	118	88
VERRATS	79	27	60
BELIERS	161	326	250

Tenant compte que les étalons coûtent en moyenne \$500.00; les taureaux \$100.00; les verrats \$40.; et les béliers \$25.00, les reproducteurs placés en 3 ans ont coûté à nos deux ministères la somme ap-

Où Madame la Vache prend-elle le calcium qu'il y a dans son lait

Depuis quelques années, on a entouré les vitamines d'une grande publicité. Cela ne devrait pas nous faire oublier l'importance des sels minéraux dans notre alimentation. Parmi ceux-ci, le calcium joue un rôle essentiel puisqu'avec le phosphore, il sert à la formation des os et des dents.

Un jour, en classe, pendant un cours sur la santé, un bambin demanda: "Vous dites qu'on doit boire du lait tous les jours pour être en bonne santé parce qu'il contient beaucoup de calcium. Mais la vache, elle, où c'est qu'elle le prend, le calcium qu'elle met dans son lait?"

Et la maîtresse d'expliquer: "Vous savez tous que la vache mange des quantités énormes de foin, d'herbe, d'avoine et d'autres substances végétales. C'est là qu'elle prend son calcium. Elle peut ingérer ces quantités énormes parce que son estomac est très grand, ce que le nôtre ne pourrait faire."

Ceci revient à dire que le calcium se trouve ailleurs que dans le lait et les produits du lait, nous disent les Services d'Hygiène alimentaire. Tous les choux, le brocoli, le persil, la laitue et les légumes verts à feuilles en sont une excellente source s'ils entrent quotidiennement dans notre alimentation.

Pour leur conserver leur valeur en calcium, il faut les cuire avec soin, dans peu d'eau. Cette eau de cuisson doit être ensuite utilisée dans les sauces, les soupes, les bouillies. De cette façon, pas une parcelle du précieux calcium ne se perd. Le lait étant beaucoup plus rare en hiver on n'a pas à craindre un manque de calcium, si on fait un usage quotidien des légumes verts à feuilles.

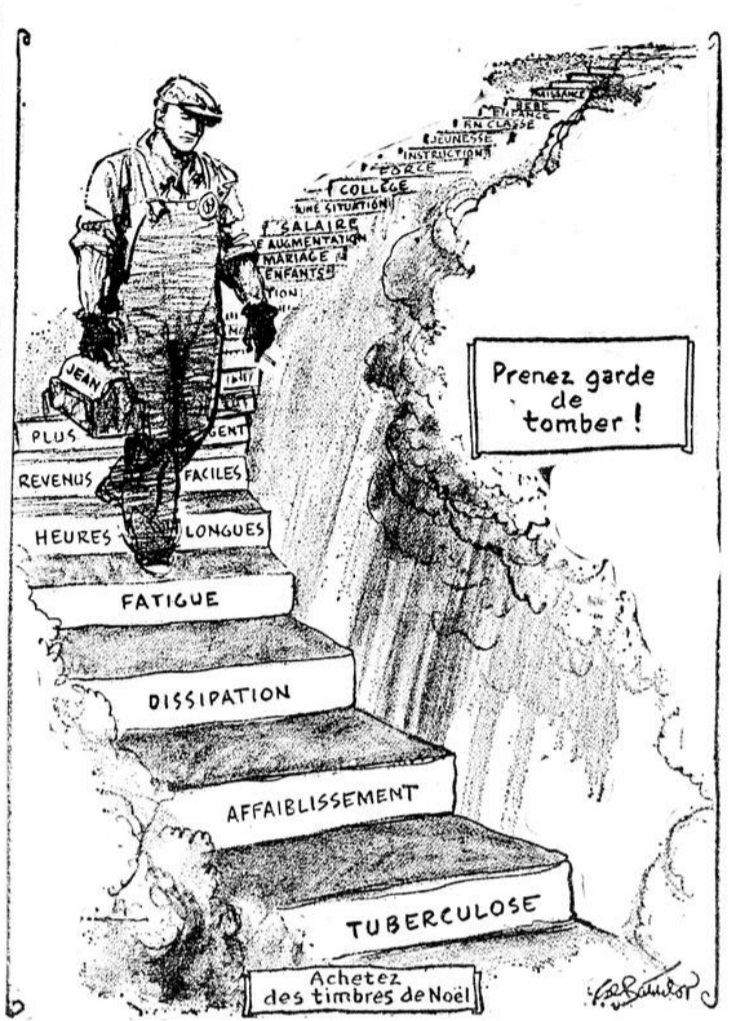
● Jardins arctiques

La grande portée de l'influence exercée par les Fermes expérimentales fédérales est révélée par leurs travaux dans les régions arctiques. L'étendue totale en culture dans le bassin du Mackenzie n'est que de 2,000 à 3,000 acres, disséminés le long du fleuve à partir de Fort Smith jusqu'à Aklavik et elle se compose principalement de jardins, mais les petites sous-stations conduites par le Service des fermes expérimentales ont beaucoup aidé ces régions en ces 20 dernières années, surtout dans les missions.

● Cour d'abattoir

L'expression "cour d'abattoir", ou "packer's yard", d'après la définition donnée dans la loi des parcs à bestiaux, signifie tout enclos appartenant, contrôlé ou dirigé par un abatteur ou son agent et employé pour la réception, la retenue ou le pesage des bestiaux pour l'abattage ou pour la vente ou pour l'expédition pour l'abattage. De même que les autres parcs à bestiaux, la cour d'abattoir est sujette à l'inspection du gouvernement en tout temps.

Un abatteur, aux termes de la Loi, signifie toute personne partenaire ou corporation engagé dans le commerce d'abattage des bestiaux au nombre de 2,000 têtes dans une période de trois mois consécutifs, ou de 5,000 au cours d'une année de calendrier.



ENQUETE SUR LES SEMENCES D'AVOINE ET D'ORGE

Le service de la grande culture du ministère provincial de l'Agriculture conduit actuellement une enquête dans le but de connaître les quantités d'avoine et d'orge disponibles pour la semence le printemps prochain, et d'établir les besoins des cultivateurs pour ces deux espèces de céréales. On ne saurait trop attirer l'attention des agriculteurs sur l'importance de connaître, dans le plus bref délai et aussi exactement que possible, nos disponibilités en graines de semence.

Un organisme sera bientôt mis sur pied pour assurer nos cultivateurs toutes les semences et d'orge dont ils auront besoin le printemps prochain. Il s'agit d'une organisation qui verra d'abord à acheter chez nous tous les grains disponibles pour l'ensemencement. Il importe donc aux cultivateurs de se mettre immédiatement en communication avec leurs agronomes pour faire connaître à ces derniers leur situation exacte en semence.

En dépit d'une récolte qui s'avère mauvaise, il est certain que dans quelques régions, il y a de l'avoine et de l'orge récoltées en 1943 qui peuvent être utilisées comme semence. A cause des difficultés de transport qui compliquent l'achat des grains d'alimentation, il est à craindre que de l'avoine et de l'orge propre à l'ensemencement servent à l'alimentation du bétail.

Pensée

Un vaste décor naturel aide à la sincérité. Les pensées humaines les plus surprenantes y semblent si petites qu'on les avoue.

André Maurois

● L'argent sans valeur

Deux amis se rencontrent dans une rue à Paris.
 —J'ai payé 200 francs, ce matin, dit l'un.
 —Oh, ce n'est pas cher, répond l'autre.
 Puis, après réflexion:
 —Mais au fait, qu'avez-vous acheté?
 Ainsi vont les choses en France. Le prix payé n'a plus aucune espèce d'importance. Seul l'objet compte.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
 FAIBLESSE, COURBATURES,
 NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT,
 FATIGUE HABITUELLE,
 MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES
PILULES MORO
 1466 ST-DENIS, MONTRÉAL

● L'exportation de farine établit un record

Un nouveau record dans le nombre de barils de farine canadienne expédiés à l'étranger a été établi en 1942-43. Il s'est expédié au total 12,575,215 barils de 196 livres chacun. Le chiffre de 12 millions n'a été dépassé qu'une fois auparavant, il y a 20 ans de cela, pendant l'année de récolte de 1923-24, alors que 12,031,424 barils ont été exportés.

● Animaux sains

D'après le rapport annuel du directeur général vétérinaire du Canada, la santé des bestiaux canadiens reste toujours à un niveau élevé. La Division de l'hygiène vétérinaire s'occupe toujours de protéger des bestiaux contre les maladies, non seulement en prévenant leur introduction au Canada mais en empêchant, par des moyens de lutte et d'extirpation, la propagation des infections existantes.



Faits concernant les spiritueux

On entend dire couramment qu'il y a des stocks considérables de whisky dans les entrepôts en douane du Canada. C'est possible, mais il ne s'ensuit pas que ces stocks sont disponibles et qu'ils peuvent être offerts en vente au public.

Les produits de la distillation diffèrent de la plupart des produits fabriqués sur un point très important. S'ils ont été bien fabriqués d'abord, puis bien surveillés pendant leur séjour en entrepôt, chaque année de maturation en améliore la qualité et en augmente la valeur.

Un distillateur n'a jamais trop de spiritueux bien mûris. Mieux ses produits sont mûris, meilleure sera sa réputation dans un marché où la concurrence est très âpre. C'est pourquoi les spiritueux, tels que le whisky, l'alcool et le cognac, sont distillés et entreposés plusieurs années avant d'être livrés à la consommation. La quantité de boisson distillée s'établit en tenant compte des besoins de la clientèle plusieurs années à l'avance, et des facilités d'entreposage.

En temps normal, le fabricant distille régulièrement chaque année une certaine quantité de spiritueux et, au Canada, le gouvernement appose sur chaque bouteille d'alcool, excepté le gin, une bande indiquant l'année de la fabrication.

Cette année, et depuis quelque temps d'ailleurs, on n'a pas fabriqué de boissons alcooliques destinées à la consommation. Toutes les distilleries, au Canada comme ailleurs, sont mobilisées pour la guerre. Produisant toute l'année à plein rendement, elles fabriquent l'un des produits les plus essentiels aux forces combattantes, sur tous les fronts.

Aucune nation ne pourrait poursuivre la guerre sans l'alcool. S'il venait à manquer, ce serait un désastre. L'alcool entre dans la fabrication des munitions, de divers instruments, des peintures, des couvertures, des pansements, en un mot, il serait plus facile d'énumérer les produits qui n'exigent pas d'alcool que ceux dont l'alcool

est une matière première importante ou irremplaçable.

Les distillateurs accomplissent donc une œuvre nationale de la plus grande utilité. Sans doute, comme tout bon citoyen, ils sont heureux de pouvoir servir le pays. Mais, ainsi que les autres citoyens, ils doivent songer à l'avenir. Après la victoire, ils ne pourront pas, comme la plupart des autres fabricants, reconstituer immédiatement leurs stocks et reprendre leur commerce sur une base plus ou moins normale. Plusieurs années devront s'écouler avant que leurs stocks de spiritueux mûris puissent suffire à satisfaire le public.

La conservation des stocks actuels est tout à fait justifiable. Ces boissons prendront de l'âge et de la valeur, et les approvisionnements ainsi constitués préviendront le danger d'une rareté préjudiciable à la marche normale des affaires.

Le gouvernement fédéral autorise la Commission des Liqueurs de Québec à acheter une quantité déterminée de produits distillés, soit au pays, soit à l'étranger. Mais la Commission n'est pas sûre de pouvoir obtenir son contingent pour les raisons mentionnées ci-dessus et à cause des difficultés de transport et d'autres entraves résultant de la guerre. La Commission doit aussi, dans l'intérêt de ses clients, se préoccuper de l'avenir. La vente des spiritueux doit être restreinte.

Le remède est simple. On l'a déjà indiqué. Il est entre les mains du public, c'est-à-dire de chaque consommateur.

VEUILLEZ CONSOMMER MOINS

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Nouvelles Sociales

NOUVELLES DE LA SEMAINE.

—Mlle Blanche Morin était de passage à Québec en fin de semaine.

—M. Wallace Landry, de St-Hyacinthe, nous a visités au cours de la semaine.

—Mlle Claire Couillard, de Québec, a passé le dimanche chez son père, M. Ludger Couillard.

—M. J. Jacob, de Québec, était parmi nous au début de la semaine, par affaires.

—Mme Jules Guimont ainsi que sa petite fille Thérèse ont passé la semaine à Mont-Joli, l'invitée de sa soeur, Mme Philippe Arsenault.

—M. R.-L. Portugais, de Montréal, était en notre ville lundi dernier.

—Mlle Madeleine Tremblay est actuellement à Ottawa, l'invitée du major et Mme Antoine Gobeil.

—M. Candide Corriveau s'est rendu à Québec samedi dernier.

—M. et Mme Edouard Poulin, de Vallée Jonction, étaient en notre ville au cours de la semaine, les invités de parents et amis.

—M. et Mme Laval Paquet se sont rendus à Québec dimanche dernier.

—M. J.-H. Lacaille, de Montréal, nous a visités au cours de la semaine.

—M. E.-E. Belzile, de L'Islet, était de passage en notre ville mercredi dernier.

—Mme Jean-Pierre Dion et son fils, Marc, Mlles Marie-Paule et Yvonne Boulet se sont rendues à Québec au cours de la semaine.

—Mme T. Gamache, de St-Jean-Port-Joli était de passage à Montmagny dernièrement.

—M. Roméo Caron est allé passer la fin de semaine à Québec.

Qui mange bien Se porte bien

Canadiens, soyons vigoureux

Adoptons le menu national et soyons en santé

GRATIS! Demandez la brochure "Recettes Economiques" qui contient plusieurs recettes d'emploi indiqué aujourd'hui. Envoyez une carte postale avec votre nom, votre adresse et les mots "Recettes Economiques" au Service de l'Economie Domestique de la Compagnie Canada Starch, Dépt. 4-H, casier postal 129, Montréal.



SIRUP CROWN BRAND

The CANADA STARCH COMPANY, Limite

—MM. J.-L. Moore et H. Drouin étaient de passage à Montmagny mardi dernier.

—Mme J.-O. Guimont, de St-Hyacinthe a passé quelques jours chez son beau-frère, M. Pierre Corriveau.

—M. J.-R. Laflamme, de St-Gervais, était en voyage d'affaires parmi nous dernièrement.

QUILLES

Parties jouées le 22 novembre 1943

A. Bélanger, Ltée

A. Béchard	85	139	90	314
L. Clavet	81	105	107	303
P. Fournier	102	157	89	348
P. Robin	86	77	75	238
R. Hébert	74	99	70	243
TOTAUX	428	577	441	1446

Chevaliers de Colomb

M. Collin	50	50
E. Boissonneau	110	83	93—286
A. Lemelin	99	106	130—335
P. Langlois	93	105	142—340
H. Gagnon	65	95	94—254
R. Caron	85	66	151
TOTAUX	417	474	525—1416

A Bélanger, Ltée, gagne par 2 à 1

Mess des Officiers

R. Ouellet	80	94	100—274
R. Fournier	105	158	165—428
J.-B. Lachance	87	149	114—350
P.-E. Roland	93	98	164—355
J.-A. Tremblay	98	113	128—339
TOTAUX	463	612	671—1746

Mess des Officiers gagne par 2 à 1

Mess des Sergents

P. Côté	70	100	61—231
G. Sheridan	61	104	87—252
A. Pilon	109	129	96—334
L. Jalbert	134	68	110—312
R. Paquet	112	85	107—304
TOTAUX	486	486	461—1433

Mess des Officiers gagne par 2 à 1

POSITION des EQUIPES

	J.	G.	P.	Pts
1—Mess des Serg.	9	7	2	4477
2—Mess des Off.	6	4	2	3217
3—Banque C. N.	3	3	0	1597
4—Café Roger	6	3	3	3069
5—A. Bélanger	9	3	6	4076
6—C. de Colomb	6	2	4	2820
7—Cie Binz, Ltée	6	2	4	2813
8—M. de Meubles	3	0	3	1446

Parties jouées le 24 novembre 1943

Electrical Mfg Co., Ltd.

Mlles				
J. Vézina	88	114	96	298
M. Boulay	94	116	84	294
Y. Boulay	53	92	56	201
R. Boulay	61	82	80	223
M. Gaumont	110	99	77	286
TOTAUX	406	503	393	1302

Mlles

Mme				
P. Langlois	90	92	92	274
Mlles				
I. Bernier	86	89	110	285
J. Buteau	74	93	74	241
B. Collin	52	88	81	221
M. Fradette	67	83	84	234
TOTAUX	369	445	441	1255

Electrical Mfg. gagne par 2 à 1.

Skibourg

Mlles				
Y. Clavet	74	78	104	256
L. Marcotte	72	92	100	264
L. Fournier	91	94	100	285
R. Langis	91	72	77	240

DECES

Vendredi dernier, le 19, est décédé M. Albert Leclerc, époux de dame Amanda Rémillard, à l'âge de 40 ans. Ses funérailles eurent lieu à Montmagny, lundi, le 22 dernier, et sa sépulture se fit à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Il laisse dans le deuil, son épouse, son fils adoptif, Eugène Lemieux; ses frères: MM. Pierre, Delium, Jean-Léon, Adjutor, Lionel et Hector.

Nos sincères condoléances à tous les membres de la famille.

NAISSANCES

—Le 24 novembre a été baptisée Anne-Marie-Angèle-Doris, enfant de M. et Mme Ludger Gendron (Ida Gaumont). Parrain: M. Ludger Picard, oncle de l'enfant; marraine: Mme Anne-Marie Picard, grand-mère de l'enfant.

ON DEMANDE

Jeune fille pour travailler dans un magasin. — Bon salaire payé. — Pension si désirée.

S'adresser à : M. Cyrille BLOUIN, Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

3 fs.

Examen de la vue

ATTENTION

Vos yeux sont-ils fatigués ? Avez-vous de la difficulté à lire ou écrire, à voir de loin ou de près ? Votre travail vous cause-t-il des maux de tête ?

Si tel est votre cas, n'hésitez pas et faites examiner votre vue. J'ai un bel assortiment de montures des plus modernes, à prix modérés et pour convenir à toutes les bourses ainsi que l'appareil nécessaire à l'examen de la vue.

Dr Geo.-H. NOLIN, M.D., MONTMAGNY.

"Ancienne résidence de M. Laurent Fortier".

APPOINTEMENTS :

Lundi, mercredi, vendredi, le soir seulement de 7 1/2 heures, à 10 h., ainsi que le samedi après-midi.

LEGUMES A VENDRE

Choux, choux de Siam, carottes—pour provisions d'hiver. S'adresser à : Dr Clément ROULEAU, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Y. Langlois ... 122 68 60—250

TOTAUX ... 450 404 441—1295

Chevaliers de Colomb

Mme L. Paquet 89 114 123—326

Mlles

J. Collin	114	99	89—302
A.-M. Buteau	103	81	76—260
B. Richard	89	63	109—261
A. Nicole	102	74	106—282

TOTAUX ... 497 431 503—1431

Chev. de Colomb gagne par 3 à 0.

Plus haut simple, Mme Paquet 123

Plus haut triple, Mme Paquet 326

POSITION des EQUIPES

	J.	G.	P.	Pts
1—C. de Colomb	3	3	0	1431
2—Electrical Mfg.	3	2	1	1302
3—M. de Meubles	3	1	2	1255
4—Skibourg	3	0	3	1295

"... TOUS LES HOMMES SONT ÉGAUX"

Le fondement de l'entreprise du peuple



LA DÉMOCRATIE est basée sur le principe que tous les hommes sont égaux.

L'assurance-vie met ce principe en pratique.

Sans égard à sa situation ou à ses moyens, chaque assuré paie ce qu'il reçoit et reçoit ce qu'il paie.

Dans l'assurance-vie, l'argent du pauvre est gardé par le même fiduciaire que l'argent du riche.

QUAND VOUS ACHETEZ de l'assurance-vie, vous savez que vous avez droit avec d'autres à la participation aux bénéfices résultant de votre association.

Vous savez que votre fonds d'épargne commun est toujours sûrement à la disposition de ceux qui y participent, quand le besoin se fait sentir.

Vous savez que durant les années de guerre et de crise, de panique et d'épidémie, l'assurance-vie du Canada n'a jamais manqué de s'acquitter promptement et complètement de ses obligations en vertu des polices.

VOUS AVEZ VU comme la concurrence, dans les cadres libres de la démocratie, a développé de puissantes compagnies d'assurance-vie dont l'actif est possédé par les gens qu'elles servent.

Ces compagnies offrent un superbe exemple moderne de la manière dont les projets et l'entreprise individuels, sous la surveillance du gouvernement, peuvent réaliser le maximum de bénéfice financier pour toutes sortes et toutes classes de gens.

Tout bon citoyen possède de l'Assurance-Vie

Un message des compagnies d'assurance-vie du Canada

Cinéma de Montmagny

HOTEL DE VILLE

SEMAINE PROCHAINE

DIMANCHE - MARDI
8:30 P.M. : 8:00 P.M. :
8:30 "

YANKEE DOODLE DANDY

Avec James Cagney, Joan Leslie.

JEUDI - SAMEDI

8 h. p.m.

GITTE ERBURG

Avec Laurel et Hardy.

ADMISSION: 35c

SALLE ORCHESTRA

PROGRAMME REGULIER

Mardi et mercredi.

Danses modernes, avec orthophonique. — Admission: 0.25, taxe incluse.

— JEUDI —

Orchestre Roger

Artiste invités. Danses modernes.

Admission: 0.50 cts, taxe incluse

SAMEDI

Samedi, Les Gais Compagnons Danses canadiennes — également danses modernes avec orthophonique.

Admission: 0.40 cts, taxe incluse

Salle ORCHESTRA, Montmagny, tél.: 246.

● Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie de journal.

Maternité privée

Chambres privées et semi-privées. Médecin au choix. — Placement des bébés.

"Clinique Saint-Thomas"

26 rue St-Thomas,

Direction: Dr J.-C. Darveau.